

Revue de presse PNRD & CNC _ février 2025

10.03.2025

Avenue ID: 347
Coupures: 18
Pages de suite: 13

	22.02.2025	Le Franc-Montagnard Le Parc du Doubs offre un riche bouquet de découvertes Tirage: 2'197	01
	21.02.2025	Feuille d'avis du District de Courtelary Balade autour de La Ferrière Tirage: 12'000	03
	19.02.2025	La Semaine / Journal du district de Moutier S'émerveiller, apprendre et comprendre Tirage: 14'000	04
	18.02.2025	Le Quotidien Jurassien Plus de 25 activités cette année Tirage: 16'594	06
	17.02.2025	rfj.ch / Radio Fréquence Jura Online Des nouveautés pour le programme 2025 du Parc du Doubs	07
	17.02.2025	rtn.ch / Radio Neuchâteloise Online Des nouveautés pour le programme 2025 du Parc du Doubs	08
	11.02.2025	Le Franc-Montagnard Des vélos en libre-service dans le district? Tirage: 2'197	09
	11.02.2025	rfj.ch / Radio Fréquence Jura Online Le Parc du Doubs va ouvrir l'œil pour trouver des gentianes	11
	08.02.2025	Le Franc-Montagnard Piano à Saint-Ursanne délocalise un concert en plein air à Saignelégier Tirage: 2'197	12
	08.02.2025	Le Quotidien Jurassien Cartographier et promouvoir les prairies et pâturages secs Tirage: 16'594	14
	07.02.2025	Le Quotidien Jurassien Crescendo rendra hommage à Ravel et s'offre une carte blanche dans les pâturages ... Tirage: 16'594	16
	06.02.2025	Le Franc-Montagnard Le bilan du PNRD? «Un succès global» Tirage: 2'197	19

@	06.02.2025	rfj.ch / Radio Fréquence Jura Online Une riche année autour des pianos de Crescendo	21
☰	05.02.2025	Le Quotidien Jurassien Un réseau jurassien de vélo en libre-service dès ce printemps Tirage: 16'594	23
☰	05.02.2025	Le Quotidien Jurassien Un bon résultat global, mais qui cache des disparités Tirage: 16'594	25
☰	04.02.2025	Le Franc-Montagnard Action du Parc du Doubs en faveur des prairies et des pâturages secs Tirage: 2'197	27
@	31.01.2025	ajour.ch/fr / À jour - FR Mieux protéger l'étang de la Gruère	29
@	31.01.2025	lqj.ch / Le Quotidien Jurassien Online Le nouvel arrêté de protection du site de La Gruère entrera en force samedi	30



Le Parc du Doubs offre un riche bouquet de découvertes

Le programme des sorties et animations du Parc naturel régional du Doubs (PNRD) est paru lundi. Pas moins de 27 rendez-vous autour de la nature, des produits du terroir, de la culture ou encore du patrimoine régional seront proposés tout au long de l'année. Douze de ces événements auront pour cadre les Franches-Montagnes.

La saison du Parc du Doubs va débuter le **15 mars** avec la réouverture du Centre Nature Les Cerlatez, où l'on pourra voir ou revoir l'exposition thématique «Petites boules de poils autour du marais», consacrée au muscardin, et découvrir l'exposition saisonnière «Faune sauvage du Jura» mise sur pied en collaboration avec le photo-club Franches-Montagnes.

Multiples collaborations

Chaque samedi, du **22 mars au 19 avril**, à partir de 7h45, on pourra apprendre comment sauver et recenser les batraciens qui doivent traverser la route cantonale pour aller pondre à l'étang de la Gruère.

Le **17 mai**, le Centre Nature Les Cerlatez participera à la Nuit des musées, en proposant de visiter ses expositions à la tombée de la nuit, tout en écoutant quelques contes et en se restaurant sur place.

Dans le cadre de la Fête de la

nature, les **24 et 25 mai**, le PNRD

tiendra un stand au marché aux plantes du Noirmont et offrira une journée portes ouvertes au Centre Nature Les Cerlatez.

Le **7 août**, la musique va se mettre en harmonie avec la nature, à l'occasion d'un concert de piano et violoncelle exceptionnel qui sera donné au beau milieu des pâturages à Saignelégier, dans le cadre du festival Piano à Saint-Ursanne.

Le Parc du Doubs participera également à l'incontournable Marché-Concours de Saignelégier, où il tiendra un stand.

Le **14 septembre**, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, c'est une visite du village des Pommerats et du restaurant du Cheval-Blanc, restauré dans le plus pur style des années 1930, qui sera proposée.

un
en

La pierre à l'honneur

A la fin du mois de septembre, atelier de construction de murs pierres sèches sera ouvert au public aux Bois. Des muretiers expérimentés y révéleront les bases de l'art de construire ou de restaurer ces structures bâties si typiques des Franches-Montagnes.

A Lajoux, ce sont les particula-

rités géologiques de la région qui seront mises en valeur à travers une visite guidée intitulée «Le sentier du fer». Cette balade aura lieu le **11 octobre**.

L'année du Centre Nature Les Cerlatez s'achèvera le **26 octobre** avec sa traditionnelle fête de fin de saison, qui proposera des animations pour petits et grands autour d'un repas.

Dernier événement de la liste du copieux programme 2025 du Parc du Doubs, un atelier d'après-midi aux Cerlatez permettra aux familles d'en apprendre plus sur les secrets des hirondelles et de construire un nichoir, histoire de préparer déjà le retour du prochain printemps.

Le programme complet de la saison du Parc du Doubs, qui liste

les 27 découvertes qui se dérouleront de Saint-Ursanne aux Brenets, en passant par les Franches-Montagnes, La Ferrière et La Chaux-de-Fonds, a été distribué sous la forme d'un tout-ménage à l'ensemble de la population du territoire du parc cette semaine.

Grâce à tous ces événements, les responsables de l'institution espèrent renforcer le rôle du parc régional dans la sensibilisation aux enjeux liés à la préservation de la nature et dans l'éducation au développement durable. (tl)

Le Franc-Montagnard

Le Franc-Montagnard
2900 Porrentruy
032/ 465 89 39
<https://www.franc-montagnard.ch/>

Genre de média: Imprimé
Type de média: Presse quotidienne et de fin de semaine
Tirage: 2'197
Parution: quotidien



Page: 9
Surface: 37'450 mm²



Ordre: 3019388
N° de thème: 808011
Référence:
9d521dac-1ab8-4f89-85ca-6a6c473e6439
Coupure Page: 2/2



Le Centre Nature Les Cerlätze joue un rôle central dans l'offre des rendez-vous de découvertes du Parc du Doubs, avec ses expositions et ses animations qui s'y déroulent de mars à octobre.



LA FERRIÈRE AVIS COMMUNAUX

Balade autour de La Ferrière

À la découverte du patrimoine bâti, historique et paysager

Grâce aux explications de la guide-interprète du patrimoine, Monique Chevalley, découvrez ou redécouvrez, les paysages de notre région et ses caractéristiques. Le dimanche 23 mars, le Parc du Doubs vous propose une randonnée guidée au départ de La Ferrière. Sur six kilomètres en raquettes ou 8 kilomètres à pied selon les conditions météorologiques, les participants parcourront les

pâturages boisés. En chemin, ils pourront se familiariser avec les particularités architecturales des fermes centenaires du haut-plateau. La guide évoquera également l'histoire des premiers habitants de la région et la formation de ses paysages, où forêts et pâturages boisés s'entremêlent harmonieusement. Elle proposera aussi d'observer comment

les arbres et la nature réagissent aux changements climatiques. Aux alentours de 13 h 30, le groupe fera halte à l'auberge historique de l'Hôtel de la Chaux-d'Abel pour déguster une collation du terroir avant de revenir au point de départ à La Ferrière, la com-MISSION LA FERRIÈRE 2040

Plus d'informations et inscriptions
www.parcdoubs.ch/fr/actualites



Photo: Patrice Gasteli, www.laferriere.ch



S'émerveiller, apprendre et comprendre

(cp)

Le **Parc du Doubs** a dévoilé lundi dernier son programme d'animations 2025. Il est composé de vingt-sept rendez-vous autour de la nature, des produits du terroir, de la culture ou du patrimoine régional. Le fascicule qui sera distribué en tout-ménage sur l'ensemble du territoire du Parc cette semaine présente également les projets en cours et les lieux à visiter.

Ce ne sont pas moins de vingt-sept événements, sorties guidées ou animations que le **Parc du Doubs** propose durant toute l'année. Le programme Découvertes 2025 est sorti lundi dernier et s'inscrit dans la mission de sensibilisation et d'éducation au développement durable du Parc. De Saint-Ursanne aux Brenets en passant par Les Cerlatez, Lajoux, La Ferrière ou encore La Chaux-de-Fonds, des événements sont prévus sur l'ensemble du territoire du Parc. La saison débute en mars avec la réouverture du Centre Nature Les Cerlatez à Saignelégier et les démonstrations de sauvetage des amphibiens à l'étang de la Gruère. En effet, durant cinq samedis, le public aura l'opportunité d'accompagner les

naturalistes franc-montagnards qui veillent à la sécurité des grenouilles, crapauds et autres tritons durant leur migration.

Saison rythmée par plusieurs temps forts Plusieurs temps forts rythmeront la saison. En mai, le Parc participe à la Fête de la Nature avec trois animations : un atelier pour les plus jeunes au Noirmont. une balade familiale au crépuscule à La Chaux-de-Fonds et une journée portes ouvertes au Centre Nature Les Cerlatez. En août, le Parc invite Piano à Saint Ursanne dans les pâturages des Franches-Montagnes pour un après-midi en pleine nature avec animations et concert. Le Parc participera pour la première fois à La Plage des Six-Pompes à La Chaux-de-

Fonds en proposant une excursion montrant l'incroyable résilience de la nature dans les parcs touchés par la tempête de 2023. Enfin, plusieurs « Rendez-vous du Doubs » permettront de sensibiliser le public aux enjeux liés à la rivière, tant sur le plan historique, paysager que du point de vue scientifique et environnemental ; à découvrir à Saint-Ursanne, La Chaux-de-Fonds et aux Brenets. Les gourmands et amateurs de produits du terroir trouveront également leur bonheur dans le Programme Découvertes 2025 du Parc, avec notamment la Rando Torrée prévue le 31 août au Locle. Le Parc participera également à plusieurs marchés afin d'y présenter ses produits labellisés, à Berne, Courtemelon et Bulle.



C'est dans un souci de sensibilisation et d'éducation à son développement durable que le Parc du Doubs a orienté son programme d'activités 2025. (photo Parc du Doubs)



Plus de 25 activités cette année

LQJ

Le **Parc du Doubs** a dévoilé hier son programme d'animations 2025. Celui-ci est composé de 27 rendez-vous dispersés sur

l'ensemble du territoire du parc, des Brenets à Saint-Ursanne.

Le programme 2025 débute le 15 mars avec la réouverture du Centre Nature Les Cerlatez. L'exposition thématique «Petites boules de poils autour du marais» inaugurée l'année passée sera de retour cette saison. L'exposition saisonnière fera la place aux photographies du photo-club Franches-Montagnes qui mettra en valeur la faune sauvage jurassienne. Le traditionnel sauvetage des

amphibiens aura lieu tous les samedis du 22 mars au 19 avril.

La nature en fête Le 11 mai, la biodiversité du Clos-du-Doubs sera à l'honneur avec une randonnée naturaliste en collaboration avec JuraRando à la découverte des milieux naturels du Clos-du-Doubs. La Fête de la Nature aura lieu samedi 24 et dimanche 25 mai, avec un stand d'animation au Noirmont le samedi matin et des portes ouvertes dimanche au Centre Nature. Une soirée sur la nature au crépuscule aura également lieu samedi à La Chauvde-Fonds. Cet été, le parc organisera des balades guidées les dimanches à Saint-

Ursanne durant les Estivades. En septembre, lors des journées du patrimoine, il sera possible de visiter le bâtiment du Cheval-Blanc aux Pommerats, rénové selon le style des années 1930.

En septembre, le **Parc du Doubs** proposera également une formation à la construction de murs en pierres sèches et participera au Marché et Concours Suisse des produits du terroir à Courtemelon. En octobre, une sortie nature aura lieu à Lajoux avec une balade à la découverte des particularités géologiques, naturelles et patrimoniales du sentier du fer. La fête de fin de saison du Centre Nature aura lieu le 26 octobre.

Programme complet et inscriptions www.parcdoubs.ch

Des nouveautés pour le programme 2025 du **Parc du Doubs**

L'institution a dévoilé son programme d'activités ce lundi. Il comprend 27 rendez-vous dont plusieurs nouveautés, et s'étale de mars à novembre.

17.02.2025

L'année 2025 sera riche en nouveautés pour le **Parc du Doubs**. L'institution a dévoilé son programme d'activité ce lundi. Le fascicule qui est distribué en tout-ménage sur l'ensemble du territoire du parc annonce 27 rendez-vous axés sur la nature, les produits du terroir, la culture ou encore le patrimoine régional.

La réouverture du Centre nature Les Cerlatez à Saignelégier le 6 mars marque le début de la saison, avec notamment des démonstrations de sauvetage d'amphibiens à l'étang de la Gruère. Le Parc prend part à la Fête de la Nature en mai avec trois animations. Quant aux nouveautés et temps forts, l'institution invite Piano à St-Ursanne en août pour un après-midi musical dans les pâturages franc-montagnards et participe pour la première fois à La Plage des Six-Pompes avec une excursion dans les parcs chauds touchés par la tempête de 2023. Le **Parc du Doubs** sera également représenté sur les marchés de Berne, Courtemelon et Bulle afin d'y présenter ses produits labellisés.

Retrouvez le programme 2025 complet du **Parc du Doubs** [ici](#). /comm-jad



Le **Parc du Doubs** a dévoilé son programme 2025 ce lundi. (Photo : **Parc du Doubs**).

Des nouveautés pour le programme 2025 du **Parc du Doubs**

L'institution a dévoilé son programme d'activités ce lundi. Il comprend 27 rendez-vous, dont plusieurs nouveautés, et s'étale de mars à novembre.

17.02.2025

L'année 2025 sera riche en nouveautés pour le **Parc du Doubs**. L'institution a dévoilé son programme d'activités ce lundi. Le fascicule qui est distribué en tout-ménage sur l'ensemble du territoire du parc annonce 27 rendez-vous axés sur la nature, les produits du terroir, la culture ou encore le patrimoine régional.

La réouverture du Centre nature Les Cerlatez à Saignelégier le 6 mars marque le début de la saison, avec notamment des démonstrations de sauvetage d'amphibiens à l'étang de la Gruère. Le Parc prend part à la Fête de la Nature en mai avec trois animations. Quant aux nouveautés et temps forts, l'institution invite Piano à St-Ursanne en août pour un après-midi musical dans les pâturages franc-montagnards et participe pour la première fois à La Plage des Six-Pompes avec une excursion dans les parcs chauds-fonniers touchés par la tempête de 2023. Le **Parc du Doubs** sera également représenté sur les marchés de Berne, Courtemelon et Bulle afin d'y présenter ses produits labellisés.

Retrouvez le programme 2025 complet du **Parc du Doubs** [ici](#). /comm-jad



Le **Parc du Doubs** a dévoilé son programme 2025 ce lundi. (Photo : **Parc du Doubs**).



Des vélos en libre-service dans le district?

Silvia Freda

Des vélos en libre-service dans tout le Jura et donc dans le district? C'est le pari de Juracydes, association créée jeudi soir au Café de La Poste à Glovelier, en présence de communes et de nombreuses institutions. Et dans les Franches-Montagnes? Les contacts avancent très lentement. Rien n'est encore acté.

«Le vélo sauvera le monde, tout simplement.» Gérard Joliat ne manque pas d'enthousiasme. Ce passionné, à la tête du magasin Joliat Cycles à Courtételle et informaticien de formation, a lancé jeudi

l'association Juracycles. L'objectif? Mettre en place un service de vélos en libre-service dans le Jura. Un projet qui, selon lui, s'inscrit pleinement dans la dynamique de la mobilité douce et dans les objectifs du Plan climat jurassien.

«L'engouement est réel dans tout le canton. A chaque fois que j'en parle, tout le monde veut des vélos. Habitants, entreprises, institutions comme Jura Tourisme, le Parc du Doubs,

l'ATE, la Chambre de commerce et d'industrie du Jura, Pro Vélo...» dit-il.

«Les communes aussi répondent présent, notamment Delémont, Porrentruy, Courtételle et Saint-Ursanne.

L'intérêt est là.»

Intérêt au Noirmont Mais dans les Franches-Montagnes, l'élan est encore timide. «Jusqu'à peu, je n'avais aucun retour de Saignelégier. Puis, mercredi, le conseiller communal Diego Moni Bidin m'a appelé» confiait-il, avant la réunion de jeudi à Glovelier. «C'était

une première approche, consistant en des excuses pour son absence à la réunion de lancement, mais il a aussi exprimé un intérêt pour les vélos en libre-service et m'a assuré vouloir en discuter.»

Le projet ne part pas de rien. Une étude menée par Citée (un bureau d'ingénieurs spécialisé dans la mobilité), pour plusieurs communes jurassiennes, dont Saignelégier, en avait déjà posé les bases. «Toutefois, faute de financements, il était resté dans les tiroirs» relève Gérard Joliat. «Voyant que ça n'allait jamais démarrer, j'ai décidé de lancer quelque chose moi-même» explique-t-il. Une aide précieuse de 100000 francs, offerte par la Fédération jurassienne des banques Raiffeisen à l'occasion de son 125e anniversaire, lui permet aujourd'hui de concrétiser son projet, en passant de la théorie à la pratique. «Il faut maintenant que je recontacte la commune de Saignelégier et que je voie avec elle. Cependant, il y a des possibilités, c'est certain» avance Gérard Joliat. «Au Noirmont, l'Association transports et environnement (ATE) a déjà manifesté son intérêt. Elle voudrait une station à vélos pour les nouvelles entreprises prévues.» Mettre à disposition des vélos entre le chef-lieu du district et l'étang

de la Gruère est aussi au menu, «mais les discussions restent à mener» précise le porteur de l'initiative.

Pas d'adhésion loitchoise Le projet vise une centaine de vélos d'ici deux ans, répartis sur une vingtaine de stations. Un chantier d'envergure qui demandera des fonds, «entre 450000 et 550000 francs», selon le commerçant, tout feu tout flamme. Outre Raiffeisen, celui-ci mise sur un partenariat public-privé.

Le lancement est prévu pour fin mars ou début avril. Une phase de test est déjà envisagée, notamment à Delémont, où la proximité de Caritas et l'engouement communal facilitent le déploiement. Pour les Franches-Montagnes, rien n'est encore gravé dans le marbre. «A ce stade, la commune de Saignelégier n'a pas adhéré à l'association Juracycles» précise Gérard Joliat, lequel en est sûr: «Les communes veulent ce genre de solutions. On est dans le bon trend.» Alors, bientôt des vélos en libre-service sur les routes des Franches-Montagnes? La balle est dans le camp des autorités. Un projet de vélos en libre-service est en projet dans le Jura, porté par Gérard Joliat et son association Juracydes. L'intérêt reste timide aux Franches-Montagnes.

D'anciens modèles remis en état Le surcyclage sera la recette de Juracycles. Plutôt que d'acheter des vélos neufs, l'association récupère d'anciens modèles mis à disposition par son partenaire Caritas. Elle les remet en état et les équipe d'un cadenas électronique. «L'usage de ces deux-roues sera simple et abordable» promet l'initiateur de ce système, Gérard Joliat, qui proposera

Le Franc-Montagnard

Le Franc-Montagnard
2900 Porrentruy
032/ 465 89 39
<https://www.franc-montagnard.ch/>

Genre de média: Imprimé
Type de média: Presse quotidienne et de fin de semaine
Tirage: 2'197
Parution: quotidien



Page: 3
Surface: 48'614 mm²



Ordre: 3019388
N° de thème: 808011
Référence:
0b87cda0-2690-45d3-b33d-6251c4940e7a
Coupure Page: 2/2

d'abord des petites reines classiques, puis des modèles électriques. «Une application permettra de louer un vélo à l'unité ou via un abonnement mensuel. Un service pensé en particulier pour les entreprises, notamment pour le fameux dernier kilomètre, ce trajet reliant la gare au lieu de travail.» (sfr)

Le Parc du Doubs va ouvrir l'œil pour trouver des gentianes

L'institution prépare le recensement de ces plantes alpines présentes sur son territoire afin de mener des actions de préservation et de promotion des prairies et des pâturages secs.

11.02.2025

Les gentianes, des alliées pour le Parc du Doubs. Ce dernier veut se servir de ces plantes alpines dans le cadre d'un projet destiné à la protection et à la promotion des prairies et des pâturages secs de son territoire. Ces espaces sont essentiels à la biodiversité car ils abritent de nombreuses plantes, champignons et insectes.

La démarche s'inscrit dans les activités du Parc pour la période 2025-2028 et va se décliner en plusieurs étapes. D'abord, il s'agira de référencer les gentianes qui tiennent un rôle d'ambassadrices. Leur présence « est un signe de bonne santé, de bonne utilisation et de grande richesse floristique » des prairies et des pâturages, souligne Viviane Froidevaux. La cheffe de projet Nature au Parc du Doubs précise que le recensement concernera sept espèces printanières dont la couleur varie du bleu au violet. L'institution doit, pour l'heure, affiner les sites à identifier et s'approcher des exploitants et propriétaires concernés. Elle va ensuite lancer un appel aux citoyens pour l'aider dans sa mission et espère former le public à la reconnaissance des gentianes au printemps 2026 au plus tôt.

Viviane Froidevaux : « On va se pencher sur sept petites espèces de gentiane. »

Les données récoltées permettront ensuite d'établir différentes mesures pour mieux protéger les prairies et les pâturages secs. Viviane Froidevaux imagine, par exemple, des recommandations adressées aux gardes forestiers pour modifier l'emplacement d'îlots de rajeunissement. La cheffe de projet veut aussi sensibiliser le public : « Il y a ces petites fleurs bleues qui sont super jolies et tout près de chez vous... regardez-les mais essayez de ne pas les cueillir. » /nmy



Le Parc du Doubs, avec l'aide de la population, veut mieux connaître les endroits où se trouvent les gentianes printanières. (Photo : Parc du Doubs).



Piano à Saint-Ursanne délocalise un concert en plein air à Saignelégier

L'association Crescendo, qui produit les événements Piano à Porrentruy et Piano à Saint-Ursanne, vient de dévoiler le programme des deux festivals musicaux. Nouveauté cette année: les organisateurs se sont associés au **Parc du Doubs** pour un concert délocalisé cet été à Saignelégier.

Il est de coutume pour Piano à Saint-Ursanne de proposer une carte blanche à une personnalité reconnue, musicienne ou mélomane avertie. Cette année, c'est la violoncelliste française Olivia Gay qui a reçu ce privilège. Sa prestation est prévue le jeudi 7 août à 16 heures, dans un pâturage boisé de Saignelégier. Proche de la nature et très engagée, l'artiste sensibilise le public à la vulnérabilité des forêts au gré de ses récitals. Pour ce faire, elle a créé un concept insolite: un concert faisant la part belle à des œuvres inspirées par le vent, les oiseaux ou la forêt, prévu en plein air afin d'inciter le public à écouter la musique différemment.

Ce moment suspendu aura donc lieu en pleine nature. Une scène mobile comportant un piano à queue sera dressée sur place et les auditeurs seront invités à rallier le site à pied, au cours d'une randonnée.

Dialogue musical Baptisé «Le silence de la forêt», le concert fera découvrir des œuvres pour violoncelle et piano, écrites par plusieurs compositeurs. Olivia Gay sera accompagnée de la pianiste jurassienne Christiane Baume-Sanglard. Ensemble, elles interpréteront Elgar, Fauré, Popper, Schumann ou Schubert. Elles présenteront aussi la pièce «Silence de la forêt» du Tchèque Antonin Dvorak,

«un thème émouvant, qui sensibilise d'autant plus à l'inquiétante et progressive disparition de nos forêts» souligne l'association Crescendo dans un communiqué.

Pour donner vie à cette démarche artistique et délocaliser le concert, Piano à Saint-Ursanne a conclu un partenariat avec le **Parc du Doubs**. Toutes les informations utiles figurent sur le site internet www.parcdoubs.ch. Les réservations se font aussi sur cette plateforme, (per) La Française Olivia Gay se produira en pleine nature, pour sensibiliser le public à la vulnérabilité de l'écosystème forestier.



La Française Olivia Gay se produira en pleine nature, pour sensibiliser le public à la vulnérabilité de l'écosystème forestier.



Cartographier et promouvoir les prairies et pâturages secs

PARC DU DOUBS Les premiers projets 2025-2028 du **Parc du Doubs** se dessinent.

Parmi ces derniers, le Parc travaillera notamment à conserver et promouvoir les prairies et pâturages secs de son territoire. Des espaces essentiels pour la biodiversité, puisqu'ils abritent de nombreuses plantes, champignons et insectes inféodés à ces milieux, comme des papillons ou des abeilles sauvages. Parmi les plantes que l'on retrouve souvent dans ces espaces si particuliers figurent notamment le thym serpolet, l'orpin, et différentes espèces de gentianes.

Une espèce choisie pour identifier ces zones Le **Parc du Doubs** a donc décidé d'utiliser ces dernières, en les faisant ambassadrices, pour identifier ces différentes zones sur son territoire: «La plus répandue est la gentiane jaune, et

pour cette raison, ce n'est pas à elle que l'on va s'intéresser en premier lieu, car elle n'est pas en danger. On va plutôt rechercher les plus petites, et notamment la gentiane printanière», explique Viviane Froidevaux, cheffe de projet Nature au **Parc du Doubs**. Dans un premier temps, il s'agira donc de cartographier les lieux où ces plantes sont présentes, notamment par des prospections ciblées.

«On aimerait aussi faire participer le public, via des actions citoyennes, comme on l'avait déjà fait dans le cadre du projet. Mais c'est de la musique d'avenir, ce ne sera pas pour cette année.»

Le but sera aussi de sensibiliser le public à l'importance de ces milieux, en leur rappelant par exemple qu'il ne faut en aucun cas cueillir ces fleurs. Une fois les zones répertoriées, un catalogue d'actions potentielles sera

mis en place: «Il est clair que les mesures prises le seraient sur une base volontaire uniquement, et sur de petites zones, souvent de quelques m² seulement, et jusqu'à 30 m². On pourrait par exemple imaginer de contacter le garde forestier pour lui demander de ne pas installer une cellule de rajeunissement à un endroit précis d'un pâturage boisé, ou bien proposer des mesures de réouverture dans des zones très fermées.»

Et si un secteur plus important était identifié, il pourrait bénéficier d'une protection légale, en étant inscrit à un inventaire local, voire cantonal. Mais il y a peu de chances que cela arrive, confesse Viviane Froidevaux. PJN La gentiane printanière est l'une des huit espèces de gentianes présentes sur le territoire du **Parc du Doubs**.



La gentiane printanière est l’une des huit espèces de gentianes présentes sur le territoire du Parc du Doubs.



Crescendo rendra hommage à Ravel et s'offre une carte blanche dans les pâturages

THIERRY BÉDAT

«Cette année se présente comme la plus dense pour Crescendo depuis sa création», s'est réjouie hier sa présidente Fabienne Veya, lors de la présentation du programme 2025 de Crescendo, composé des deux festivals internationaux de piano à Porrentruy et Saint-Ursanne, ainsi que de la Nuit du concerto et de celle des Grands solistes.

La présidente a relevé que le public participe toujours plus nombreux aux concerts proposés par Crescendo qui enregistre un taux de remplissage de 92% pour les concerts de l'an dernier à Saint-Ursanne.

«C'est assez inédit d'avoir un festival international d'aussi haut niveau dans une région comme la nôtre», a encore souligné Fabienne Veya, avant d'indiquer que la nouvelle saison de Crescendo a permis de consolider le partenariat avec le Théâtre du Jura et d'en nouer un nouveau avec le **Parc du Doubs**.

«Cette année, nous avons programmé 19 concerts et une causerie», a poursuivi Vincent Baume, directeur artistique et général des festivals, en évoquant une programmation copieuse et consistante. Il a précisé que si Piano à Saint-Ursanne a évolué dans sa structure, Crescendo a pour sa part complété son offre.

Piano à Porrentruy en mars
La 11e édition de festival biennal Piano à Porrentruy commencera le 28 mars, dans la grande salle de l'inter à Porrentruy. Le premier concert, intitulé

«Ce que je peux dire de mieux sur la musique», permettra de (re)découvrir des textes du poète biennois Robert Walser, dits en français par la comédienne Marthe Keller, sur des œuvres de Schumann, Schubert, Mozart, Bach, Liszt et Wagner, interprétées par le pianiste Fabrizio Chiovetta.

La soirée du 30 mars, baptisée «Souvenirs de Porrentruy», donnera l'occasion d'entendre le **casalQuartett**, notamment accompagné par la pianiste jurassienne Christiane Baume-Sanglard.

«Le silence de la forêt» près de Saignelégier La 22e édition de Piano à Saint-Ursanne rendra hommage à Maurice Ravel à l'occasion du 150e anniversaire de sa naissance, du 2 au 12 août prochains au cloître de la collégiale.

Nouveauté cette année, le festival donnera une carte blanche à la violoncelliste Olivia Gay qui, le 7 août, a imaginé un concert en plein air dans un pâturage boisé à Saignelégier,

intitulé «Le silence de la forêt». Elle se produira en duo avec Christiane Baume-Sanglard (infos: 'www.parcdoubs.ch).

Les moments musicaux programmés pendant dix jours à Saint-Ursanne seront rehaussés par la présence de grands noms du piano et de jeunes pianistes à l'aube de belles carrières, tels Philippe Bianconi, Michel Dalberto, Yulianna Adeeva, Momo Kodama, François Domont, Joseph Moog et la prodige Sophia Liu, âgée de seulement 16 ans.

Également à Delémont
Le 30 octobre, en collaboration avec le Théâtre du Jura, un concert de la série Grands Solistes sera à l'affiche avec le pianiste argentin Sergio Tiempo. Puis, la traditionnelle Nuit du concerto, concert symphonique délocalisé de Piano à Saint-Ursanne au Théâtre du Jura, se déroulera dimanche 7 décembre. L'orchestre international de Genève, sous la direction de François Lopez-Ferrer, y sera notamment convié.

www.crescendo-jura.ch



C'est assez inédit d'avoir un festival international d'aussi haut niveau dans une région comme la nôtre.»



Le Quotidien Jurassien
2800 Delémont 1
032/ 421 18 18
<https://www.lqj.ch/>

Genre de média: Imprimé
Type de média: Presse quotidienne et de fin de semaine
Tirage: 16'594
Parution: quotidien



Page: 5
Surface: 63'438 mm²



Ordre: 3019388
N° de thème: 808011
Référence:
e9210135-2693-488b-a264-1481303238b8
Coupure Page: 3/3

Marthe Keller lira, le 28 mars à Porrentruy, des textes de Robert Walser, accompagnée par le pianiste Fabrizio Chiovetta.



Le bilan du PNRD? «Un succès global»

Silvia Freda

Le Parc naturel régional du Doubs (PNRD) vient de publier un bilan chiffré de ses actions entre 2020 et 2024. Régis Borruat, son directeur, commente quelques-unes des données rendues publiques.

«Quinze communes, dont deux nouvelles, Muriaux et Soubey, ont confirmé leur adhésion au **Parc du Doubs**» indique Régis Borruat. «C'est, à mes yeux, l'événement marquant de la période 2020-2024. Le Parc a donc grandi, renforçant ainsi son ancrage et sa mission pour les années 2025-2028.» Toutefois, il rappelle que Planchettes (NE) et Le Bémont choisis de ne pas en faire partie, du vote en 2021.

Dynamique fructueuse Les ont lors Sur le terrain, la nature récolte les bienfaits de cet élan. Sept-centcinquante sources ont été recensées sur l'ensemble du territoire et 12 ont été renaturées. De quoi irriguer la biodiversité et donner de meilleures conditions à des espèces qui s'étaient raréfiées. «Les actions de renforcement des habitats naturels profitent à une kyrielle d'espèces faunistiques et floristiques» souligne le directeur du PNRD. «Par exemple à la fritillaire pintade, fleur emblématique du bord du Doubs.»

Par ailleurs, le long de la rivière, 3000 arbres et arbustes ont été plantés, offrant de nouveaux havres de vie à la faune. Parmi les autres actions, 250 mètres de murs en pierres sèches ont aussi été rebâties. «Sans l'action du parc, qui leur donne un coup de pouce, les propriétaires, souvent agriculteurs, ne procéderaient pas forcément à ces restaurations» relève Régis Borruat. «Car ces travaux sont chronophages,

coûteux et nécessitent une main-d'œuvre qualifiée.»

Epanouissement économique Portée par cette dynamique, l'économie locale s'est épanouie aussi. Exactement 128 produits du terroir ont été labellisés, et trois nouveaux produits ont été créés: la soupe à la carotte jaune du Doubs, le kit Torrée, qui ravive la tradition neuchâteloise en pleine nature, et le carton gourmand, écrin des saveurs du territoire. Les visiteurs ont également été invités à découvrir le PNRD autrement, à travers cinq offres de tourisme durable:

immersion dans les élevages de chevaux franches-montagnes enrichie de nouvelles animations, chasse au trésor franco-suisse sur les traces des contrebandiers au Saut-di-Doubs, descente du Doubs en canoë - une offre mise sur pied en partenariat avec la Maison du Tourisme de Saint-Ursanne -, exploration des récits historiques du territoire entre le Saut-du-Doubs et Les Brenets, ou encore La Route Verte reliant Schaffhouse à Genève.

Réflexions franco-suisse Les échanges transfrontaliers se sont par ailleurs renforcés. Trentedeux réunions ont été consacrées aux problématiques du Doubs franco-suisse, permettant des avancées concrètes. Les mesures du plan national d'action en faveur du Doubs,

auquel le **Parc du Doubs** contribue, se poursuivent.

L'éducation à l'environnement a pris de l'essor. Quelque 12000 personnes ont été sensibilisées au Centre Nature Les Cerlätze et 45 classes impliquées dans le programme «Graines de chercheurs». «Certains enseignants reviennent régulièrement, preuve que l'initiative répond à un vrai besoin» se réjouit notre interlocuteur.

Avec 250 jours de terrain consacrés à la sensibilisation, les guides nature font prendre conscience aux visiteurs de leur impact sur la nature afin qu'ils ajustent leurs comportements. «La plupart d'entre eux demandent qu'à apprendre et à savoir plus» note le directeur.

Bon écho dans les médias ne en Le Parc a également su faire par1er de lui: 1264 articles de presse ont relayé ses actions, ancrant son travail dans l'esprit du public.

Et demain? L'histoire se poursuit. De nouveaux projets prendront forme, notamment autour de la biodiversité en milieu bâti et de la mobilité douce. «Mais l'un des chantiers majeurs sera l'ouverture d'un espace d'accueil et d'information aux Brenets d'ici deux ans, suivi du développement d'un autre site près de la Gruère, mais ce dernier à moyen terme» précise Régis Borruat. Son regard sur le bilan publié par le **Parc du Doubs** sur son site web? «Nous pouvons en être contents. 11 témoigne d'un succès global.»



Dans le bilan 2020-2024 du Parc du Doubs, il a été fait entre autres mention des 250 m de murs en pierres sèches restaurés, comme ici aux Enfers. pmoknvs



Radio Fréquence Jura Online

Radio Fréquence Jura
2800 Delémont
032/ 421 70 40
<https://www.rfj.ch/>

Genre de média: Internet
Type de média: Sites d'informations
UUpM: 44'000
Page Visits: 881'900



Ordre: 3019388
N° de thème: 808.011

Référence: 94764659
Coupure Page: 1/2

Une riche année autour des pianos de Crescendo

Un menu gastronomique pour les amateurs de piano. L'association Crescendo va proposer tout au long de l'année 19 rendez-vous musicaux.

06.02.2025

Crescendo met les bouchées doubles. L'association jurassienne, qui met en valeur le piano, va proposer 19 concerts cette année. Trois rendez-vous à l'occasion du Festival Piano à Porrentruy fin mars, 15 dates lors du Festival Piano à St-Ursanne, en août, en hommage au compositeur français Maurice Ravel, ainsi que deux soirées à Delémont au Théâtre du Jura, à savoir le label Grands solistes le 30 octobre et la Nuit du Concerto le 7 décembre. Une année dense qui correspond aussi à l'arrivée d'une nouvelle présidente. Vincent Baume se consacre désormais à la direction générale et artistique, alors que Fabienne Veya a repris la présidence. Elle souhaite « faire rayonner l'association par le biais de toutes ces organisations de concerts ». Fabienne Veya relève le travail d'équipe qui permet à Crescendo de se développer : « actuellement on surfe sur la vague du succès et on se fait beaucoup plaisir ».

Une nouveauté grâce à un partenariat

Crescendo souhaite développer son réseau et ainsi se faire connaître loin à la ronde. L'association est ainsi invitée à participer à un concert prochainement à Besançon. C'est dans cet esprit que se développent des partenariats avec le Théâtre du Jura qui accueille deux soirées dédiées à la musique classique. Dans le cadre de Piano à St-Ursanne, une activité hors du commun sera mise sur pied avec l'aide du **Parc du Doubs**. Le 7 août, la violoncelliste Olivia Gay proposera un concert-randonnées. Un concept qui rencontre un joli écho en France. Ainsi à Saignelégier, les spectateurs devront d'abord marcher avant d'écouter « Le silence de la forêt », un duo violoncelle-piano. L'occasion de toucher un autre public, selon Vincent Baume.

Toutes les informations se trouvent ici. La billetterie pour les concerts du Festival Piano à St-Ursanne s'ouvre mercredi 12 février. /ncp



Piano à St-Ursanne se déroule à nouveau à la Collégiale. (Photo : Crescendo).



Un réseau jurassien de vélo en libre-service dès ce printemps

AD

MOBILITÉ Dès ce printemps, un réseau de vélos en libre-service sera proposé dans le Jura, à l'initiative de l'association juracydes.ch. Le projet est né d'une initiative locale et reprend les conclusions d'une étude réalisée il y a quelques années par plusieurs communés jurassiennes, le canton et la communauté Vagabond. Il vise à permettre un déplacement facile à vélo dans le Jura pour aller au travail, faire des courses ou se balader.

Un projet collaboratif Pour l'heure porté par le magasin Joliat Cycles, le projet se veut être collaboratif avec les associations locales, les entreprises et institutions de la région. C'est par exemple Caritas Jura qui se chargera de sélectionner les vélos recyclés qui seront ensuite mis à la disposition du tout public, détaille le porteur du projet Gérard Joliat.

Pour ce dernier, il est important que le projet ait une gestion et une portée régionales. Le premier vélo sera mis en

libre-service entre mars et avril et le projet sera d'abord lancé à petite échelle à Delémont et à Porrentruy. Les vélostations déjà existantes dans ces localités seront intégrées au projet et à l'application qui recensera les lieux de dépôts et/ou de prise en main des deux-roues. «L'idée à terme est de couvrir tout le territoire, poursuit Gérard Joliat, en ayant suffisamment de vélostations dans le Jura pour pouvoir tisser une large toile et proposer ainsi une densité de parcours.»

De Delémont à l'étang de la Gruère Le principe des vélos en libre-service, comme on en trouve dans les grandes villes urbaines, est de prendre un vélo à un point A et de le déposer à un point B, C ou D en toute liberté. Si pour commencer, on pourra donc faire Delémont-Delémont ou Porrentruy-Porrentruy, par la suite Gérard Joliat indique qu'il sera possible de rouler avec les vélos recyclés, et dans un

second temps électrique, jusqu'à Saint-Ursanne, l'étang de la Gruère, Haute-Sorne et bien d'autres.

«D'après l'étude sur laquelle se base le projet, l'objectif sera d'avoir environ 25 vélostations dans le Jura, précise Gérard Joliat. On doit encore voir où on les place.» Le Parc du Doubs ou encore la Maison du tourisme ont déjà fait part de leur intérêt pour ce projet.

Séance d'information Devisé entre 450 000 fi. et 500 000 fi., le projet a déjà bénéficié d'un soutien financier de 100 000 fi. de la part de la Fédération jurassienne des banques Raiffeisen. La recherche de fonds se poursuit et une soirée d'information aura lieu ce jeudi, au Café de la Poste de Glovelier. Le projet y sera présenté au public à 18 h et à 19 h, l'assemblée constitutive de l'association juracydes.ch est prévue. La vélostation de Delémont sera intégrée au projet. ARCHIVES BIST



La vélostation de Delémont sera intégrée au projet.ARCHIVES BIST



Un bon résultat global, mais qui cache des disparités

PJN

PARC DU DOUBS «Au total, 410 personnes ont visité l'élevage de chevaux franchesmontagnes de l'un des six éleveurs partenaires au cours de l'année dernière. Ce chiffre constitue un record de fréquentation depuis la mise sur pied de cette offre touristique par le Parc et Jura Tourisme en 2017», se réjouit Cédric Cerf, chef de projet Culture et Tourisme au sein du **Parc du Doubs**. Mais attention, ce chiffre est à prendre avec des pincettes: «Dans l'absolu, les chiffres sont bons, mais cela est essentiellement dû à deux grands groupes accueillis par Thierry Froidevaux, ainsi qu'à l'introduction, pour la première fois cette année, de visites scolaires. Cela représente près de la moitié des visiteurs. Et d'autres éleveurs, comme les Boichat au Peuchapatte ou les Sprunger au Gros-Bois-Derrière, ont eu moins de monde cette année.»

Aussi dans le sud du district «Les Vuillaume au Peuchapatte ont rejoint le

programme en 2024. Pour nous, c'est intéressant, parce qu'on n'avait pas d'élevage participant dans le sud du district. Et comme la commune de Muriaux vient de rejoindre le Parc, c'est bien de l'intégrer tout de suite dans le programme.»

Mais qu'est-ce qui pousse un éleveur à ouvrir les portes de son exploitation?

«C'est avant tout le partage et les contacts», explique Thierry Froidevaux, qui exploite le domaine de Sous-la-Neuvevie avec Brigitte Favre.

«Cela nous permet de montrer notre métier, d'expliquer aux gens comment on élève les chevaux. On leur parle des saillies, du poulinage, on se rend compte que la plupart des gens, notamment les citadins, ne connaissent pas grand-chose à l'élevage. Ils posent plein de questions, c'est rigolo.»

Les visites permettent également de couper court à certaines incompréhensions, notamment à propos des poulains de boucherie: «Si on explique aux gens l'importance de

la sélection, le fait qu'il faut éliminer les mauvais, ils comprennent mieux.»

Beaucoup de travail Reste que ces visites représentent beaucoup de travail pour les éleveurs: «Parfois, on doit refuser, parce que l'on a trop à faire à la ferme. Et puis, c'est avant tout le côté culturel, social, qui nous plaît, parce que, financièrement, ce n'est pas forcément intéressant.» Au Peuchapatte, les Vuillaume, qui ont rejoint le programme en 2024, ne disent pas autre chose: «Pour nous, c'était une suite logique, parce qu'on s'est lancé dans l'agrotourisme, avec deux appartements de vacances. Les gens apprécient de voir les chevaux, et les plus chanceux peuvent assister au poulinage, ou au travail des champs avec les chevaux. Mais on ne fait pas trop de pub non plus, parce que ça prend énormément de temps. Heureusement, l'été dernier, notre fille Lola nous a donné un coup de main pendant un mois. Elle adorait faire ça.»



Des chevaux appartenant à Brigitte Favre et Thierry Froidevaux, au galop Sous-La-Neuvevie. photo olivier noaillon



Action du Parc du Doubs en faveur des prairies et des pâturages secs

Les premiers projets 2025-2028 du Parc naturel régional du Doubs (PNRD) se dessinent. En accord avec ses différents partenaires «nature» et de manière complémentaire aux actions prévues en faveur des pâturages boisés, le Parc du Doubs travaillera à conserver et promouvoir les prairies et pâturages secs de son territoire.

Le projet du PNRD s'articulera en trois étapes, fait savoir l'institution dans une lettre d'information. Dans un premier temps, les pâturages secs seront identifiés, en référençant la présence de gentianes à l'aide de différents outils (compilation d'informations liées à des banques de données, appel à la participation du public, prospections ciblées, etc.).

Sur cette base, une cartographie précise des milieux maigres sera élaborée. Enfin, un catalogue de mesures visant à conserver et favoriser ces espaces sera dressé, comprenant notamment la sensibilisation du public, des propositions de mesures forestières ou agricoles et d'éventuelles mesures de préservation en partenariat avec les propriétaires.

Essentiels pour la biodiversité Les prairies et pâturages secs abritent de nombreuses plantes, champignons et insectes inféodés à ces milieux, comme des papillons ou des abeilles sauvages. «Ils sont donc essentiels pour la biodiversité» indique le PNRD dans sa lettre d'information. LFM/rg

Le Franc-Montagnard
2900 Porrentruy
032/ 465 89 39
<https://www.franc-montagnard.ch/>

Genre de média: Imprimé
Type de média: Presse quotidienne et de fin de semaine
Tirage: 2'197
Parution: quotidien



Page: 5
Surface: 22'351 mm²



Ordre: 3019388
N° de thème: 808011
Référence:
c122d802-5e2b-4dd2-976b-a25907a90df3
Coupure Page: 2/2



Le PNRD entend conserver et promouvoir les prairies et pâturages secs. Première étape: les identifier, en recensant la présence de la gentiane (photo). photo G. Marradan/PNRD



↳ Lire en ligne



Ordre: 3019388
N° de thème: 808.011

Référence: 94717763
Coupure Page: 1/1

Durabilité

Mieux protéger l'étang de la Gruère

L'arrêté de protection du site naturel n'a fait l'objet d'aucun recours suite à sa publication. Les nouvelles dispositions entreront en force le 1er février prochain.

Aujourd'hui, 15:03, Redaktion Ajour

Aucun recours n'a été déposé contre l'arrêté de protection du site de «La Gruère», apprend-on dans un communiqué du Canton du Jura. Les nouvelles dispositions, qui entreront en vigueur au 1er février 2025, visent à conserver et protéger durablement les qualités biologiques et paysagères exceptionnelles du site et de la tourbière. Les comportements à adopter autour de l'étang ont ainsi été revus et feront l'objet d'une nouvelle signalisation déjà à l'étude. Eriger des constructions, camper, faire du feu, se servir d'embarcations sur les plans d'eau, utiliser des drones, cueillir des plantes et des baies ainsi que perturber la faune y seront notamment interdits, et les chiens devront être tenus en laisse. Les activités de baignade et de patinage, elles, resteront tolérées. Afin de protéger la végétation des rives, des zones d'accès à l'eau ont été délimitées. De plus, il sera désormais interdit de quitter les sentiers et les aires de détente définies. Dans sa communication, le Canton du Jura ajoute aussi que l'arrêté de protection relatif à la réserve naturelle de «Plain de Saigne» a fait l'objet d'un recours auprès de la Cour administrative du Tribunal cantonal. Celui de «La Tourbière de la Chaux-des-Breuleux» a fait l'objet d'un nouveau dépôt public, à la suite d'une modification du projet portant sur l'accès à la partie centrale de l'objet, qui sera interdit, et qui n'a fait l'objet d'aucune opposition. Le Gouvernement jurassien vient ainsi d'adopter l'arrêté, qui sera prochainement publié. Son entrée en vigueur est fixée au 1er janvier 2026. Avec la mise sous protection de ces trois réserves naturelles, le Canton du Jura entame la première étape de la légalisation de 21 objets de même nature. c-sgo



De nouvelles dispositions, comme l'interdiction de se servir d'embarcations sur les plans d'eau ou d'utiliser des drones, entreront en vigueur le 1er février prochain sur le site de l'étang. Source: **Parc du Doubs**



Le nouvel arrêté de protection du site de La Gruère entrera en force samedi

L'arrêté de protection du site de La Gruère récemment adopté par le Gouvernement n'a fait l'objet d'aucun recours suite à sa publication. Les nouvelles dispositions entreront donc en force le 1er février. Une nouvelle signalisation du site est à l'étude et sera mise en œuvre prochainement.

31.01.2025, Pascale Jaquet Noaillon

"Nous sommes vraiment très heureux, c'est un vrai cadeau de Noël, avec un peu de retard", s'exclame Laurent Gogniat, le responsable du domaine Nature à l'Office de l'Environnement (ENV).

Il faut dire que la procédure a été extrêmement longue, puisque les arrêtés de protection ont été mis en dépôt public en juin 2021: "Cela a été extrêmement fastidieux, puisque 12 oppositions avaient été déposées. Et jusqu'au dernier moment, on s'attendait à ce qu'il y ait des recours."

Une stricte réglementation

Les nouvelles dispositions visent à conserver et protéger durablement les qualités biologiques et paysagères exceptionnelles de l'étang et de la tourbière, en passant par une stricte réglementation des activités humaines: ériger des constructions, camper, faire du feu, se servir d'embarcations sur les plans d'eau, utiliser des drones, cueillir des plantes et des baies ainsi que perturber la faune y sera notamment interdit. Les chiens devront être tenus en laisse.

Si les activités de baignade et de patinage restent tolérées, il sera désormais interdit de quitter les sentiers et les aires de détente définies. Afin de protéger la végétation des rives, des zones d'accès à l'eau ont été délimitées.

"Nous n'allons pas jouer les shérifs avant que les nouvelles signalisations soient installées. Par exemple, si quelqu'un utilise un drone, on va lui demander d'arrêter, mais on ne va pas forcément l'amender", précise Laurent Gogniat.

"On espère qu'on pourra poser les nouveaux panneaux encore cette année. Un mandat sera probablement confié au Parc du Doubs pour concevoir cette signalisation, qui devra être la plus moderne possible. On imagine des panneaux pas trop chargés, contenant les principales informations ainsi que des QR code permettant d'avoir accès à plus de détails."

Insister sur les règles

"Nous entendons insister avant tout sur les règles de comportement à adopter, tout en donnant des informations sur la valeur biologique, paysagère et historique du site."

S'agissant des pictogrammes qui seront utilisés, ils seront calqués sur les directives émises par la Confédération: "Auparavant, chaque canton y allait de son petit dessin, et il y avait une grande hétérogénéité. Désormais, pour bénéficier des subventions de la Confédération, qui se montent à 50% des frais, il faut utiliser les pictogrammes uniformisés."

Afin de ne pas déparer le site, les panneaux seront installés à un ou deux endroits soigneusement choisis le long du parcours, par exemple là où ont eu lieu les travaux de revitalisation, ou encore près des anciens fossés d'exploitation de la tourbe.

Laurent Gogniat se réjouit que ces nouvelles dispositions entrent en force en même temps que les travaux d'aménagement du sentier: "Le chemin surélevé autour d'une partie de l'étang et le sentier bien délimité sur l'autre partie vont permettre de canaliser le public."



Lire en ligne

Ordre: 3019388
N° de thème: 808.011Référence: 94717757
Coupure Page: 2/2

L'arrêté relatif à la réserve naturelle de Plain-de-Saigne a quant à lui fait l'objet d'un recours auprès de la Cour administrative du Tribunal cantonal. Son entrée en vigueur ne peut donc, pour le moment, pas être fixée.

Enfin, rappelons que l'arrêté de protection de la réserve naturelle de la Tourbière de la Chaux-des-Breuleux a fait l'objet d'un nouveau dépôt public, à la suite d'une modification du projet portant sur l'accès à la partie centrale de l'objet, qui sera interdit, ainsi que sur la création d'un refuge de chasse. À la suite de cette publication, aucune opposition n'a été déposée. Par conséquent, le Gouvernement jurassien vient d'adopter l'arrêté, qui sera prochainement publié. Son entrée en vigueur est fixée au 1er janvier 2026, afin de ne pas altérer la saison de chasse 2025.



Il sera désormais interdit de quitter les sentiers et les aires de détente définies.
© BIST/Olivier Noaillon

Le public invité à participer

ÉTANG DE LA GRUÈRE

RE Depuis plusieurs années, une barrière est installée le long de la route qui borde l'étang de la Gruère afin de protéger les amphibiens durant leur migration de la mi-mars à début mai environ. Mandatés par le canton du Jura, chaque matin, des membres du Centre Nature Les Cerlatez et de l'Association des naturalistes francs-montagnards récupèrent les amphibiens tombés dans les seaux disposés le long de la clôture, et les relâchent dans l'étang après les avoir identifiés et comptés.

Le public est invité à assister à cette opération en faveur des amphibiens, par petits groupes et sur inscription, les samedis 22 et 29 mars ainsi que 5, 12 et 19 avril. Le rendez-vous est donné sur le parking de



Le public pourra de nouveau participer au sauvetage des batraciens cette année.

ARCHIVES OLIVIER NOAILLON

l'étang côté Theurre. Le parcours à pied d'environ 3 kilomètres débute au parking et longe la barrière jusqu'à la hauteur de la scierie. Le retour se fait ensuite par l'étang de la Gruère pour y relâcher les amphibiens. Inscriptions sur www.parcdoubs.ch. **PJN**



NATURE

**Démonstration «Sauvetage
des amphibiens» -
Parc du Doubs (JU)**

Participer au secours de
crapauds, grenouilles et autres
tritons durant leur migration
aux côtés de naturalistes
passionnés. Entrée libre.
Inscription requise sur le site.
www.parcdoubs.ch

***Les samedis 22 et 29 mars, étang
de la Gruère, rendez-vous sur le
parking de l'étang côté Theurre à
7h45.***

HANE THEYTAZ/LGR.BELGICA FILMS/DR

gre
mc
po
is d
liqu
eins,
ui ag
r fai



Courrier d'information - La Ferrière 2040

N°1/2025

Rappel du contexte

La commission non-permanente « La Ferrière 2040 » a été créée en 2023 pour offrir un soutien au conseil communal et développer la réflexion et les pistes envisagées dans les lignes directrices pour l'intégration du développement durable dans la politique communale (informations disponibles sur le site internet communal : www.laferriere.ch).

La commission s'est réunie la troisième fois le 27 janvier 2025. Les thématiques suivantes sont actuellement à l'étude en partenariat avec les différents partenaires concernés : mobilité douce (développement des liaisons cyclables vers Les Bois et La Chaux-de-Fonds), convivialité au village (place de rencontre, amélioration du transit le long de la route cantonale), événementiel et communication (sensibilisation, information et mise en lien).

Événementiel – Troc'Cool, 2^e édition, 17 mai 2025 !

Le Troc'Cool organisé pour la première fois en 2023, vivra sa 2^e édition le 17 mai 2025 à la halle polyvalente. La commission La Ferrière 2040 et la commission scolaire unissent leurs forces pour l'événement ! Plus de détails suivront par tout-ménage et feuille d'avis. Réservez la date !

Des livres en liberté au P'tit Mag !

Sous l'impulsion de citoyen.ne.s, l'idée d'une boîte à livres libres a germé. Grâce à l'équipe dynamique du P'tit Mag, un espace lecture-thé est en train d'être réaménagé dans l'ancienne partie « café » du magasin. N'hésitez pas à y jeter un coup d'œil et à partager vos lectures ! Une bibliothèque accueille vos ouvrages et vous permet d'en prendre d'autres ! Profitez-en en complément du bibliobus !

Trucs et astuces pour un développement durable

Les conseils favorables au développement durable publiés en 2024 dans la feuille d'avis officielle du district de Courtelary (FAOC) sont maintenant accessibles sur le site web communal. N'oubliez pas d'y jeter un coup d'œil ainsi qu'aux autres informations communales.

Tchoukball à la Ferrière !

Grâce au soutien du comité du TBCC et au soutien de la commune de la Ferrière, un nouveau club a pu être créé dans le canton de Berne. Les entraînements se déroulent à la salle polyvalente de la commune, les mardis de 18h à 19h30 ! Plus d'infos sur tbcc.ch/la-ferriere !

Ballade à la découverte du patrimoine bâti, historique et paysager

Pour sa première randonnée guidée de 2025, le Parc du Doubs vous emmène, le dimanche 23 mars, dans les alentours de La Ferrière à la découverte des fermes centenaires et des paysages typiques de la région. Plus d'informations et inscription sous la rubrique actualité du Parc du Doubs (www.parcdoubs.ch).

Appel à idées !

Votre temps est limité mais vous avez une idée ou une vision pour le futur de la commune ? Vous souhaiteriez faire connaître un talent ou un service que vous pouvez mettre à disposition de la population ? N'hésitez pas à transmettre vos informations en passant par le secrétariat communal !

Agenda communal – prochains événements à la halle (non exhaustif)

- 8.3.2025 : Concert du Jodler Klub
- 5.4.2025 : Journée musicale de la Fanfare de La Ferrière
- 3.5.2025 : Concert annuel de la Fanfare de La Ferrière
- 17.5.2025 : Troc'Cool, 2^e édition
- 31.7.2025 : Fête nationale au village
- 29.11.2025 : Match au loto (Fanfare de La Ferrière)
- 5-7.12.2025 : Marché de Noël

À VOIR

Surprenants rongeurs

Mettez-vous dans la peau d'un muscardin le temps d'une visite au Centre Nature Les Cerlatez: dans l'exposition interactive consacrée aux micromammifères, vous découvrirez ce qu'ils mangent, où ils dorment et comment favoriser leur habitat et la biodiversité. Élément marquant: un nid en forme de boule reproduit en taille géante! Ensuite, l'étang de la Gruère, tout proche, et sa tourbière vous invitent à la promenade. Cette réserve naturelle d'importance nationale fera la joie des férus-es de nature. -INY

«Petites boules de poils autour du marais. Le muscardin et ses cousins». Exposition au Centre Nature Les Cerlatez, Saignelégier, jusqu'au 26 octobre 2025. centre-cerlatez.ch

